



Avis des élus du CSE sur la réorganisation du Pôle BDD (Banque De Détail)

Lors du CSE du 15 DECEMBRE 2022, la Direction de la CEBPL a présenté le nouveau projet d'organisation du Pôle de la Banque de Détail.

La Direction de la CEBPL présente un projet de réorganisation aux élus du CSE, sans présenter un effectif cible sur l'année 2023.

Par conséquent, les élus du CSE n'ont ainsi qu'une lecture incomplète des différents projets de réorganisation de la CEBPL.

La genèse de cette réorganisation du Pôle de la Banque de Détail est principalement due :

- Au départ du Directeur du Réseau de la CEBPL, selon la Direction, la mise en place de cet ajustement permet d'atteindre la mise en cible demandée par le Plan Stratégique.
- Au contexte économique de 2023 qui impose à la CEBPL de réorganiser le Pôle BDD.

Ainsi :

- Le nouveau Directeur des Marchés Spécialisés sera rattaché au Membre du Directoire en charge du Pôle BDD, et sort de la Direction du Développement.
- L'animation commerciale sur le marché des Particuliers sera rattachée au Directeur du Réseau.
- La Direction de la Distribution et de la Banque Digitale sera supprimée car un rapprochement avec la Direction du Développement est prévu.
- La Banque Digitale, avec Mon Banquier en Ligne et Mon Agence, sera la 11<sup>ème</sup> Direction Commerciale, rattachée au Directeur du Réseau.

Pour la Direction de la CEBPL, ce projet de réorganisation est une nouvelle fois un projet novateur, mais les élus du CSE constatent par exemple que la BANQUE DIGITALE devient un groupe commercial. Force est de constater que cette organisation existait auparavant sous les anciennes mandatures.

La principale conséquence de ce nouveau projet est une nouvelle fois la disparition d'un poste, ici celui de Responsable des Marchés Spécialisés.



## COMITE SOCIAL ECONOMIQUE CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE



Pour les élus du CSE, se pose une question de chronologie, en effet, la réorganisation du Pôle BDD a été décidée préalablement à la gestion des Ressources Humaines.

La Direction nous a précisé avoir déjà fait des propositions de postes à l'ancien responsable des marchés spécialisés, mais pour le moment, les élus du CSE ne peuvent être assurés du reclassement de cette personne.

Projet après projet, les élus du CSE ne peuvent que constater des disparitions d'ETP, rappelons que le Plan Stratégique arrivant à échéance en 2024 prévoit 57 postes en moins.

Les élus du CSE ne peuvent que regretter cette nouvelle baisse d'effectifs, et ils réaffirment leur demande d'avoir un effectif cible chaque année.

### **Résultat du vote du CSE du 26/01/2023 : 22 votants**

*Favorable : 00 voix*

*Défavorable : 12 voix*

*Abstention : 10 voix*

*Jocelyn Bonouvrier*

**Jocelyn BONOUVRIER**

Secrétaire du CSE